



# Grille indicateur

Phase

**1**

- ✓ Adhésion au programme
- ✓ Approbation du bilan d'eau et du plan d'action par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

Phase

**2**

**Prérequis :**

- ✓ Validation de la phase 1

**VALIDATION DE LA PHASE 2**

☆ **1 étoile :**

- ✓ Bilan approuvé
- ✓ Mettre en place 2 actions de plus que celles de la Stratégie\*

☆☆ **2 étoiles :**

- ✓ Un indicateur de la stratégie respecté (IFI **OU** consommation résidentielle)
- ✓ Mettre en place 2 actions de plus que celles de la Stratégie\*

☆☆☆ **3 étoiles :**

- ✓ Deux indicateurs de la stratégie respecté (IFI **OU** consommation résidentielle)
- ✓ Mettre en place 2 actions de plus que celles de la Stratégie\*

Phase

**3**

**Prérequis :**

- ✓ Validation de la phase 2
- ✓ Effectuer l'auto-évaluation supplémentaire en rapport avec le guide d'économie d'eau potable
- ✓ Produire le rapport d'auto-évaluation incluant le plan d'action à court terme faisant un constat de l'économie d'eau potable

**VALIDATION DE LA PHASE 3**

☆☆☆☆ **4 étoiles :**

- ✓ **Réduction de la consommation résidentielle de -10%** par rapport aux objectifs de la stratégie
- ✓ **Réduction de 0,25 sur l'IFI** par rapport à la valeur cible de la stratégie
- ✓ Résultat de validité de données de l'audit de l'eau de l'AWWA de **58**

☆☆☆☆☆ **5 étoiles :**

- ✓ **Réduction de la consommation résidentielle de -15%** par rapport aux objectifs de la stratégie
- ✓ **Réduction de 0,5 sur l'IFI** par rapport à la valeur cible de la stratégie
- ✓ Résultat de validité de données de l'audit de l'eau de l'AWWA de **65**





## \*Liste d'actions

### IFI

- Option 1 :** Effectuer un contrôle actif des fuites sur l'équivalent de 200% de la longueur du réseau
- Option 2 :** Réduire les délais de réparation de fuites à un maximum de 5 jours du côté municipal et de 20 jours du côté privé

### SENSIBILISATION CITOYENNE

- Option 3 :** Participer au programme éducatif Fantastiko ou à un programme équivalent.
- Option 4 :** Participer au programme de sensibilisation Municipalité Écon'eau de Réseau Environnement, à un programme équivalent ou à une campagne de sensibilisation citoyenne.
- Option 5 :** Offrir des incitatifs financiers pour l'installation d'équipements certifiés WaterSense.
- Option 6 :** Offrir des audits de consommation d'eau à l'intérieur ou à l'extérieur des immeubles résidentiels.
- Option 7 :** Appliquer annuellement la réglementation sur l'utilisation de l'eau par un système progressif de sensibilisation, d'avertissement et d'infraction.
- Option 8 :** Rendre visibles les tarifications et taxes pour les services d'eau (ex. : site Web, document annexe à l'avis d'imposition, etc.).
- Option 9 :** Adopter ou mettre à jour la réglementation municipale sur le financement des services d'eau en incluant une forme de tarification volumétrique.
- Option 10 :** Installer des compteurs d'eau dans au moins 10 % des immeubles résidentiels, jusqu'à concurrence d'au moins 1000 immeubles résidentiels pour améliorer l'estimation de la consommation résidentielle.

### MONTRER L'EXEMPLE

- Option 11 :** Installer des points d'alimentation en eau brute pour des usages municipaux (nettoyage de rue et arrosage).
- Option 12 :** Mettre en place une directive sur les bonnes pratiques d'arrosage recommandées par Québec Vert, la communauté du végétal et du paysage.
- Option 13 :** Mettre en place une directive pour remplacer les toilettes, urinoirs et robinets de salle de bain par des équipements certifiés WaterSense dans les immeubles municipaux.
- Option 14 :** Mettre en place une directive pour signaler et réparer rapidement les fuites d'eau dans les immeubles municipaux.
- Option 15 :** Mettre en place une directive pour optimiser la consommation d'eau des jeux d'eau, pataugeoires et piscines.
- Option 16 :** Mettre en place une directive pour optimiser les pratiques de rinçage du réseau en favorisant le rinçage unidirectionnel au rinçage conventionnel.
- Option 17 :** Mettre en place une directive pour éliminer ou optimiser les purges permanentes sur le réseau (les purges incluent celles pour contrer le gel, celles assurant une bonne qualité de l'eau ainsi que les fontaines publiques connectées directement sur le réseau).
- Option 18 :** Mettre en place une réserve financière dédiée aux infrastructures d'eau.

### BONUS

- Option 19 :** Offrir des incitatifs financiers pour l'installation d'équipements récupérateurs d'eau de pluie
- Option 20 :** Définir un indicateur pertinent et validé

